

France-Marseille: Damage or loss insurance services

OJ S 196/2023 11/10/2023

Contract notice**Services****Legal Basis:**

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: ets pub foncier p a c a

Postal address: 62/64 La Canebière - immeuble Le Noailles - cS 10474

Town: Marseille

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

Country: France

E-mail: servicemarches@epfpaca.com**Internet address(es):**Main address: <http://www.epfprovencealpescotedazur.fr/>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=3605>**I.3. Communication**

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=3605>

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <http://www.marches-publics.info/avis/index.cfm?IDS=3605>

I.4. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.5. Main activity

General public services

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

marché de prestations de services d'assurance Dommages aux biens immobiliers et mobiliers pour les besoins de l'epf PACA- relance suite à infructuosité

Reference number: 20231003S

II.1.2. Main CPV code

66515000 Damage or loss insurance services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

la consultation concerne la souscription d'un contrat d'assurances Dommages aux biens pour le compte de l'établissement Public Foncier paca (e.p.f. Par abréviation dans le document). Actuellement, l'e.p.f. Est titulaire d'un contrat d'assurance, issu d'un précédent marché dont le terme est fixé au 31/12/2023.

Le nouveau contrat issu de la présente consultation, devra prendre effet au 01/01/2024 à 0h00

II.1.5. Estimated total value

Value excluding VAT: 400 000,00 EUR

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

66515000 Damage or loss insurance services, 66515200 Property insurance services

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FRL04 Bouches-du-Rhône

II.2.4. Description of the procurement

l'Etablissement Public Foncier PACA (ci-après dénommée E.P.F.),Souhaite l'établissement d'un contrat d'assurance de type " Multirisques "Pour garantir le patrimoine immobilier et mobilier lui appartenant, lui étant confié ou qu'il détient à quelque titre que ce soit

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

Value excluding VAT: 400 000,00 EUR

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Start: 01/01/2024 End: 31/12/2027

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat y compris en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises.

Le mandat de l'assureur doit être original et spécifique* au marché donnant le pouvoir à l'intermédiaire de l'engager dans le cadre du présent appel d'offres.

Le mandat précisera, pour les courtiers, l'étendue des pouvoirs accordés pour la gestion du contrat, des sinistres et l'encaissement des cotisations

III.1.2. Economic and financial standing

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.1.3. Technical and professional ability

Selection criteria as stated in the procurement documents

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

la présente consultation est réservée aux sociétés d'assurance / mutuelles ainsi qu'aux intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurance (attestation ORIAS à fournir)

III.2.2. Contract performance conditions

L'Ensemble des dispositions du cahier des clauses techniques particulières constitue les conventions particulières au contrat "dommages aux biens ". Ces dispositions dérogent à toutes les conditions d'assurance (générales, particulières, spéciales...) émises par l'assureur dans le cadre du présent marché et s'appliqueront par conséquent en priorité. Toutefois, dans le cas où les conditions de l'assureur comporteraient des dispositions plus favorables aux intérêts de l'assuré, leur application reprendrait un caractère prioritaire.

Il est rappelé que le titulaire du marché ne peut être qu'une société d'assurance ou mutuelle. Toutefois, un intermédiaire d'assurance mandaté peut également être titulaire du marché en plus de l'assureur, s'il est membre d'un groupement, en sa qualité de gestionnaire du contrat par exemple.

Si le mandat le permet, la lettre de candidature pourra être signée par l'intermédiaire pour le compte de(s) assureur(s) candidat(s)

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement
Framework agreement with a single operator

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 07/11/2023 Local time: 12:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in months: 3 (from the date stated for receipt of tender)

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 07/11/2023 Local time: 14:00

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published:

2027

VI.3. Additional information

aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 1° du Code de la Commande Publique.

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de membres de plusieurs groupements, conformément à l'article R2142-21 2° du Code de la Commande Publique.

Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées.

Le pouvoir adjudicateur autorise les variantes tant au niveau des franchises qu'au niveau du montant des garanties.

Les candidats peuvent répondre directement en variante sans répondre obligatoirement à la solution de base.

Des marchés négociés pourront être passés ultérieurement dans les conditions définies au CCAP, en application de l'article R2122-7 du Code de la commande publique.

la présente consultation est réservée aux sociétés d'assurance /Mutuelles ainsi qu'aux intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurance (attestation ORIAS à fournir).

Les candidats sont tenus d'indiquer les noms et les titres d'étude et/ou l'expérience professionnelle des membres du personnel chargé de l'exécution du contrat

important : Il est rappelé que les intermédiaires d'assurances (Agent et courtier) ci-dessus, devront fournir l'ensemble des pièces mentionnées, énumérées, ci-dessus, en plus de celles fournies par la société ou mutuelle d'assurance.

Pour les assureurs non établis en France, l'ensemble des pièces ci-dessus seront bien entendu exigées sous forme originale (copies certifiées acceptées) et traduites. Elles devront être accompagnées des attestations équivalentes délivrées dans le pays d'origine, ainsi que la justification de son agrément sur le marché français (ou pays d'origine (U.E.) et du reversement des taxes d'assurances correspondantes

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: tribunal Administratif de Marseille

Postal address: 31 rue Jean-François Leca

Town: Marseille

Postal code: 13002

Country: France

E-mail: greffe.ta-marseille@juradm.fr

Telephone: +33 491134813

Fax: +33 491811387/89

Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.3. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures:

référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;

Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;

Soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 no358994 " Tarn et Garonne ", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat

VI.5. Date of dispatch of this notice

06/10/2023